


RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Mobilisation du 5 mai 2024 **Droits des personnes trans : vers le droit à l'auto-détermination pour tous·tes !**

Au moment où des parlementaires de droite cherchent à présenter des projets de loi transphobes, la CGT se joint aux personnalités et organisations qui appellent à des rassemblements dans toute la France ces samedi 4 et dimanche 5 mai, contre tout projet de loi liberticide et rétrograde pour les droits des personnes trans.

Le rapport annuel de SOS Homophobie en mai 2023 faisait état d'une persistance des violences LGBTphobes dans l'ensemble de la société et particulièrement d'une aggravation du nombre de situations d'attaques contre les personnes transgenres (transphobie), en augmentation de 35% par rapport à l'année précédente.

En 2024, selon le baromètre L'Autre Cercle - IFOP 2024, les salarié·es transgenres et non-binaires sont en première ligne des LGBTphobies.

Si un fort taux d'adhésion se dégage aujourd'hui autour des questions d'accès aux toilettes ou aux vestiaires pour les personnes transgenres et non-binaires, ils, elles, iels sont, par ailleurs, plus d'un tiers (37%) à avoir subi au moins une agression sur le lieu de travail, soit un résultat supérieur de 9 points à celui des salarié·es LGBT+ dans leur ensemble.

C'est dans ce contexte, qu'au lieu d'améliorer les droits des personnes trans pour faire reculer durablement la transphobie dans notre société, des parlementaires entendent au contraire en revenir à des pseudo pratiques médicales moyenâgeuses ; promotion des thérapies de conversion pour les mineurs, accompagnées de l'interdiction de la transition sociale pour les mêmes mineurs.

La CGT exige, a contrario, une transition dépsychiatisée, déjudiciarisée, libre et gratuite pour les personnes majeures et mineures en ouvrant la possibilité de changement de la mention légale de son sexe à l'état civil par autodétermination de son identité de genre, en ouvrant l'accès à la PMA aux personnes transgenres avec les moyens pour un accès effectif pour tous·tes à la procédure tout en garantissant la non-marchandisation du corps humain. Les salariés et managers doivent

être formés aux questions d'égalité en entreprise. Des indicateurs permettant le suivi et l'application des mesures d'inclusion et d'égalité doivent être mis en place et négociés avec les représentants des salarié-es.

La CGT appelle les salarié-es à se mobiliser, ce dimanche 5 mai, pour l'égalité, à participer aux initiatives qui se dérouleront partout en France pour l'égalité des droits et contre toutes les formes de discrimination.

Montreuil, le 3 mai 2024